

PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 10 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à 18 heures 15, le CCAS de Plaudren s'est réuni en Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Présidente, en session ordinaire, l'ordre du jour a été transmis aux membres le 6 décembre 2024.

Présents : Mmes LE LUHERNE Nathalie, GEORGES Régine, GURTLER Christine, THOMAS Annick, ROCHER Gwladys, LORIC Martine, OFFRET Maryse, LE BARBIER Manuela, EVENO Joëlle

Absentes excusées :, FÉRIR Michaël, PASCO Marie-Dominique

Secrétaire : Joëlle EVENO

Votants : 9

L'appel est effectué et le quorum est constaté.

Le PV de la séance du 26 novembre 2024 est adopté avec 8 votes favorables et une abstention

N° 2024 CCAS 04-012- VIREMENT INTERNE N°2- BUDGET PRINCIPAL 2024 DU CCAS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE PLAUDREN,

Rapporteur : Madame Nathalie LE LUHERNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2024-01-004 relative à l'approbation du budget principal 2024 du CCAS ;

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'effectuer un virement interne, joint en annexe, afin d'ajouter des crédits pour rémunérer les artistes engagés pour l'animation du repas des aînés du 16 novembre 2024.

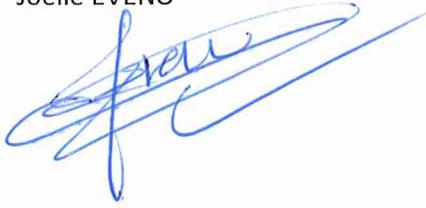
DECIDE, A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **D'APPROUVER** le présent virement interne n°2 en annexe
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tout document y afférent

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 18h50.

La secrétaire de séance
Joëlle EVENO



La Présidente du CCAS de PLAUDREN,
Nathalie LE LUHERNE

